

Cher info plus

Le Bulletin d'information des Conseillers Généraux du Groupe AVENIR POUR LE CHER (UMP - UDF - NON-INSCRITS)

Editorial

Compte tenu de la désinformation qui s'est instituée au sein de notre assemblée et dans le nouveau journal du Conseil Général " Cher Magazine ", devenu aujourd'hui un outil de propagande politique (financé par vos impôts), nous avons souhaité mettre en place un bulletin de liaison afin :

- de vous informer de l'activité départementale
- d'avoir un véritable droit de réponse pour dénoncer les supercheries du langage de la majorité
- de faire des propositions concrètes sur une politique de dynamique départementale.

Autre temps, autres mœurs !...

Rappelons, au passage, que le journal " Faire voir, faire savoir " a été jusqu'en mars 2004 un bulletin d'information et de communication de l'actualité et des actions départementales. Il a toujours été un bulletin non partisan, événementiel et objectif, parce qu'il s'adressait à l'ensemble des habitants du Cher !

Dans un geste de grande générosité et de démocratie (!), nous avons droit à 1/3 de page pour nous exprimer, dans un journal où la moitié des articles est consacrée aux élus de l'exécutif.

Il nous fallait donc inventer un support sur lequel nous pouvons nous exprimer librement, pour vous informer, vous alerter sur la réalité de la gestion du département, mais également tirer les leçons du passé et faire des propositions pour construire l'avenir de notre département. C'est sous ce double signe que nous lançons l'initiative de cette lettre d'information et que nous choisissons de placer notre énergie au service des habitants du Cher.

Rémy POINTEREAU

Président du Groupe d'élus Avenir pour le Cher



LES CHIFFRES QUI PARLENT

0,8

C'est le taux de la nouvelle taxe mise en place par le Conseil Général, qui va peser sur tous ceux qui veulent faire construire, rénover, ou agrandir leur maison, du plus modeste au plus aisé. Cette mesure décidée par la nouvelle majorité, ce sera par exemple près de 800 € (5247 FF) de plus à payer, pour une famille qui fait construire une maison de 100 000 €... On nous avait pourtant parlé de "plus de justice sociale" !

C'est le nombre de créations de postes au Conseil Général en un an, sachant que tous les postes concernant la mise en place des 35 h et de l'APA étaient déjà pourvus. Ce qui se traduit, pour partie, par une augmentation de 6 % des dépenses de fonctionnement du département... alors que l'on nous parle de "marges de manœuvres très étroites" et que la nouvelle décentralisation "Akte II" n'est pas encore mise en place... On nous avait parlé de "difficultés financières" ?

54

+10,9%

C'est le chiffre réel qui ressort finalement pour l'augmentation des taux en 2005, en incluant les bases fiscales. A comparer avec l'augmentation de 0,8 % par an qui a été pratiquée entre 1998 et 2003...

L'héritage... pas si mauvais que cela !

Depuis l'arrivée de la gauche au département, elle ne cesse de répéter que la gestion était mauvaise, que nous allions "dans le mur", que l'endettement était important, etc. Si c'est vraiment le cas, comment la majorité a-t-elle fait pour augmenter le budget global de 8 % (soit + 11,3M €) et pour instaurer

- la gratuité des transports scolaires : environ 2 M € / an à terme
- 54 nouveaux postes au Conseil Général en un an : environ 3 M € / an
- 100 emplois-tremplins sur un an : environ 1 M € / an

Voilà déjà 6 M € de dépenses supplémentaires - non obligatoires - équivalent à +12 % d'impôts. Rien à voir avec la décentralisation !

3 question aux élus du groupe

Avenir pour le C

Pépinière d'entreprises réalisée en 2003.

La Bovida installée

1 *Quel regard portez-vous sur la majorité qui gère le département depuis un an ?*

La nouvelle majorité reproche à l'ancienne ses décisions d'investissements, un certain endettement avec un budget prévisionnel (PPI) qui ne prévoyait pas - soit disant (!) - l'augmentation des dépenses. En même temps, ils ont voté pratiquement toutes ces décisions à l'unanimité et par contre ont refusé l'augmentation d'impôts de 9 % pour faire face au financement de l'aide aux personnes âgées : première contradiction !

Aujourd'hui on nous reproche de ne pas avoir suffisamment augmenté les recettes, c'est-à-dire les impôts ? Deuxième contradiction !

On se retrouve maintenant dans une situation où la gauche augmente le Budget Global de 11,3M € (72 M FF) tout en baissant l'investissement de 5M € (33 millions de francs), et en ne faisant pas plus dans l'action sociale, et surtout moins pour l'économie et donc pour l'emploi...

Quand au budget prévisionnel (PPI), c'est tout d'abord un tableau de bord servant à l'exécutif ; il est fait pour être modifié, c'est un document facultatif qui était présenté réguliè-

rement à la majorité et se modifiait en fonction des recettes et des dépenses nouvelles. Des simulations étaient faites régulièrement à la majorité, avec ou sans hausse d'impôt selon l'avancement des projets. Done rien d'extraordinaire ni de confidentiel là dedans !

2 *Quelle est votre attitude face à la fiscalité ?*

Nous avons toujours dit que les impôts ne doivent augmenter qu'au moment des besoins, quand cela se justifie ou pour des investissements concernant l'intérêt général du département. Nous sommes un des départements de France qui a le moins augmenté les impôts en 6 ans (+ 5 %).

Dans le même temps nombreux sont les départements, notamment de gauche qui ont augmenté de 20 % à 40 % les impôts. Nous estimons que les contribuables du Cher n'ont pas les moyens de payer des hausses excessives et de payer d'avance, comme l'ont fait ces départements qui ont certes moins d'endettement pour certains mais qui ont fait beaucoup moins en termes d'investisse-

ments et d'actions que nous dans le Cher (aide aux communes, travaux routiers et sécurité routière, collèges, aides aux jeunes - conduite accompagnée, chèque jeune -, aides aux personnes âgées).

Pour pouvoir dire que le Conseil Général est en surendettement, il faudrait que le remboursement de cette dette se fasse en plus de 7 ans. Or, au lieu de 7 ans, il suffirait de 4 années pour la rembourser : alors cessons le catastrophisme !

La démagogie de la majorité est faite pour faire peur à la population tout en promettant "monts et merveilles". Chacun sait bien que tout se paie, au final ce sont bien les contribuables qui paieront.

3

La décentralisation justifie-t-elle une augmentation d'impôts ?

La mauvaise foi n'a plus de limites, pas plus que la désinformation : d'une part, l'Etat s'est engagé dans la Constitution à rembourser à l'euro prêt le coût de la décentralisation (ce qui n'a pas été le cas en 1982). D'autre part, un grand nombre de compétences transférées n'interviennent qu'à compter de 2006.

Les régions augmentent leur fiscalité de 15 à 80 % pour des raisons non justifiées, si ce n'est pour mettre en place leurs promesses électorales (ordinateur gratuit, etc). Nous avons subi en 2001, 2002 et 2003 les transferts de compétences non compensés, que jamais une collectivité n'a connu. Les 35 heures, l'APA, la mise en place des SDIS ont coûté plus de 30 millions d'euros (200 millions de francs) par an de dépenses supplémentaires imposées par le PS et le PC, qui aujourd'hui n'ont même pas la modestie de reconnaître que nous avons simplement appliqué la loi, sans remise en cause, tout en faisant d'énormes efforts.

Ce qu'attendent les habitants du Cher, c'est une meilleure qualité de vie pour nos personnes âgées, plus de dynamisme pour garder nos jeunes, les former, les éduquer, leur trouver un travail dans le département. Pour cela il faut rendre notre département plus attractif pour la création d'entreprises nouvelles, mais également l'extension de nos entreprises existantes. Ainsi, nous avons créé en 3 ans, grâce au travail de l'Agence de Développement du Cher (dont on réduit maintenant les moyens), plus de 700 emplois.

On ne règlera pas le problème de l'exclusion sans passer par le développement économique et la création d'emplois dans notre département.

Etablissement Agricole du SUBDRAY



930 Millions d'Euros

C'est le chiffre du montant des projets non financés à la Région, pour 300 M € de crédits de paiement. Résultat : des crédits épuisés pour les aides aux communes rurales et pour les aides aux artisans (FREMA), des crédits épuisés pour les opérations Cœur de Village (plus d'un an de délai d'attente...). C'est vrai que c'est plus facile aussi pour présenter un bon compte administratif, tout en faisant des effets d'annonces. Heureusement que M. Sapin n'a pas fait d'audit sur la gestion de son prédécesseur à la Région, car là, il y aurait à dire. Devinez qui était l'ancien Président de la Région...

Le RMA ?... Connais pas !

C'est en substance la réponse que fait le Conseil Général aux RMistes qui souhaitent souscrire un Contrat d'Insertion Revenu Minimum d'activité, le nouveau dispositif gouvernemental qui propose un travail rémunéré en complément du RMI. Tandis que plus de 100 contrats ont déjà été signés dans l'Indre, le Cher refuse obstinément d'appliquer la loi et de favoriser la réinsertion par le travail. On nous avait parlé de "redonner une chance aux exclus" ?



"Un magazine dont les pages aseptisées popularisaient les recettes de Tante Jeanne"

Ce sont les termes arrogants et méprisants qu'utilise Alain Rafesthain pour évoquer l'ancien magazine d'information du Conseil Général, qu'il vient de transformer en bulletin de propagande ultra-partisan. Il nous avait parlé d'une "culture de respect et de dialogue" ?

L'IUFM ou l'art de la récupération

Le Président du Conseil Général vient de poser la première pierre du futur Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Bourges...



en s'en attribuant tout le mérite ! Un projet dont le montage revient pourtant, pour l'essentiel, à l'ancienne majorité.

Dans la foulée, M. Rafesthain aurait pu aussi poser la première pierre du Lycée agricole, dont il s'est si bien occupé à la Région...

EN BREF

Point de vue sur... LES COLLEGES

par Henri PAIN / Conseiller général de Dun-sur-Auron



Depuis la première phase de la décentralisation et la prise en charge des collèges par les départements, le Conseil général du Cher a résolument mis en œuvre cette disposition. Tous les collèges ont bénéficié de l'action du Conseil général, dans de nombreux domaines : entretien des bâtiments, mises en conformité. Les plus anciens et vétustes des établissements ont été restructurés voire reconstruits.

Mais le Conseil Général ne s'est pas cantonné à ce secteur. Il est intervenu, depuis des années et d'une manière plus que généreuse, dans l'informatisation des collèges avec la mise en réseau des salles, la création de salles multimédia, de salles

de technologie, le développement des ateliers pour les sections d'enseignement général et professionnel adapté. Il a aussi attribué à chaque collège une dotation de fonctionnement suffisante, permettant à tous les membres de la communauté scolaire, élèves et adultes, de vivre et de travailler dans des conditions très satisfaisantes.

On a pu voir là l'efficacité d'une gestion de proximité que permet la décentralisation.

Bien sûr, l'effort doit se poursuivre : les nouvelles technologies génèrent des coûts de fonctionnement importants et les matériels deviennent vite obsolètes. Certains établissements doivent encore

être restructurés : on peut citer l'exemple du collège "Le Colombier" de Dun-sur-Auron, avec ses 350 élèves, qui mérite encore d'autres améliorations, ou encore les établissements de Sancerre et de Nérondes. Gardons-nous, par ailleurs, de créer une distinction entre les collèges ruraux et urbains, car tous les enfants doivent pouvoir bénéficier de la même qualité de l'enseignement.

En résumé, le bilan de 20 années de décentralisation se montre plus que positif en matière de gestion des collèges. Dans le Cher, l'ancienne majorité n'a pas à rougir de l'œuvre accomplie, même si beaucoup reste à faire.

Formons le vœu qu'au delà de l'alternance, le Conseil général poursuivra la même politique volontariste dans le domaine de l'enseignement en général - je pense aussi à l'enseignement supérieur - et des collèges en particulier.

La démocratie française est totalement malade. Il ne se passe pas une journée sans que nos lycées soient envahis, que nos trains ne circulent plus, que nos hôpitaux soient en grève, et ce au mépris des usagers et de la notion de service public.

Depuis, comme le disent nos voisins européens, c'est la rue qui commande en France depuis longtemps, au mépris de toute règle de la démocratie la plus élémentaire. Nous avons franchi un palier plus récemment en assistant à une véritable rébellion des Conseils Régionaux et Généraux, vis-à-vis d'une loi concernant la décentralisation "Acte 2".



Décentralisation : comment la gauche sabote la réforme

par Franck THOMAS-RICHARD / Conseiller général de Bourges II

Cette loi votée par le Parlement envisageait donc la mise en place de conventions provisoires pour organiser le transfert de fonctionnaires et de compétences routières vis-à-vis des Départements.

L'idée de la décentralisation est partagée par tous et on ne comprend pas très bien pourquoi une idée datant du temps de

Pierre Mauroy serait à condamner lorsqu'elle est mise en place par le Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin.

Les Présidents de Collectivités et notre Président du Conseil Général refusent donc tout simplement d'appliquer la loi alors que comme chacun sait, n'importe quel citoyen qui refuse d'appliquer la loi se voit donc condamner.

Décryptage sur... LES AIDES AUX COMMUNES

Sur le plan de la méthode, d'abord, la nouvelle équipe en place affiche une rigidité auxquels les élus de nos cantons étaient bien peu habitués. Nous avons mis en place une politique d'aides très souple, qui permettait aux communes d'avoir le temps de trouver d'autres financements pour leurs projets : maintenant, au bout de 2 ans, les subventions attribuées sont carrément annulées !

Le FDPP (Fonds départemental pour les Pays), attribué par le Conseil général aux pays pour des aides spécifiques aux communes, a du plomb dans l'aile : en effet, on suggère ici ou là qu'il pourrait être supprimé et redistribué... aux bons élèves dans le

cadre de l'aide traditionnelle aux communes.

Sur le fond ensuite, en ce qui concerne notre département qui était presque cité en exemple, c'est plus de 2 M € en moins au dernier budget. Pratiquement plus d'aide pour la voirie qui représente la plus grosse part de l'investissement des communes rurales, tous les maires apprécieront cette manière de ne plus être reconnu par celui qui était jusqu'en mars 2004 leur principal financeur.

Normal direz-vous, en effet, tous les vice-Présidents sont des urbains qui se moquent pas mal de cette voirie, déformée par le temps, empruntée par des tonnages trop importants.

Après tous ces tours de vis, que va-t-il rester aux Maires pour financer leurs investissements ?

- L'Europe ne finance plus.
- L'Etat n'a plus de sous.
- La région repousse les contrats de Pays aux Calendes grecques (2 à 3 ans de retard pour les contrats de 2^{ème} génération).
- Le département a considérablement réduit ses subventions...
- Les IMPÔTS, voilà le maître mot, voilà la seule solution que nous propose la nouvelle majorité : mais finalement ils ne serviront qu'à financer leurs promesses électorales, toutes sauf le soutien aux communes. Alors il n'y aura plus qu'à attendre...
...le changement de majorité.